



CPGE Economique et Commerciale voie technologique
 Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles pour Bac STMG

Cours et Examen au Lycée Perrimond à Marseille

Licence de Gestion

+ Prépa aux Concours sur titres des Grandes Ecoles de Commerce

skema
 ASSOCIATION SCOLAIRE
 des Lycées de France

En convention avec l'Université de Lille 2

Filière Alternance en 2 ans

Licence Générale
 Economie et Gestion
 Mention

Commerce International
 Diplôme d'Etat

+

Responsable
 Commercial et Marketing
 Titre RNCP ** niveau I

le **cnam**

En convention avec Ministère de l'Éducation Nationale

** Répertoire National des Certifications Professionnelles

DCG en alternance

Diplôme de Comptabilité et
 de Gestion - L2 et L3
 Diplôme d'Etat

**Chef de Projet
 en Organisation et
 Management de l'Événement**

Titre RNCP** de niveau II

En convention avec



Cycle Ressources Humaines

Titre RNCP** du niveau II au niveau I

le **cnam**

En convention avec Ministère de l'Éducation Nationale



**BTS
 Commerce International**
 à référentiel Européen

Management des Unités Commerciales*
 + Module de Management en Anglais

Assistant de Gestion PME-PMI
 à référentiel Européen

Comptabilité et Gestion des Organisations

Assistant de Manager
 + Module Management de la Mode

Communication

Négociation Relation Client*

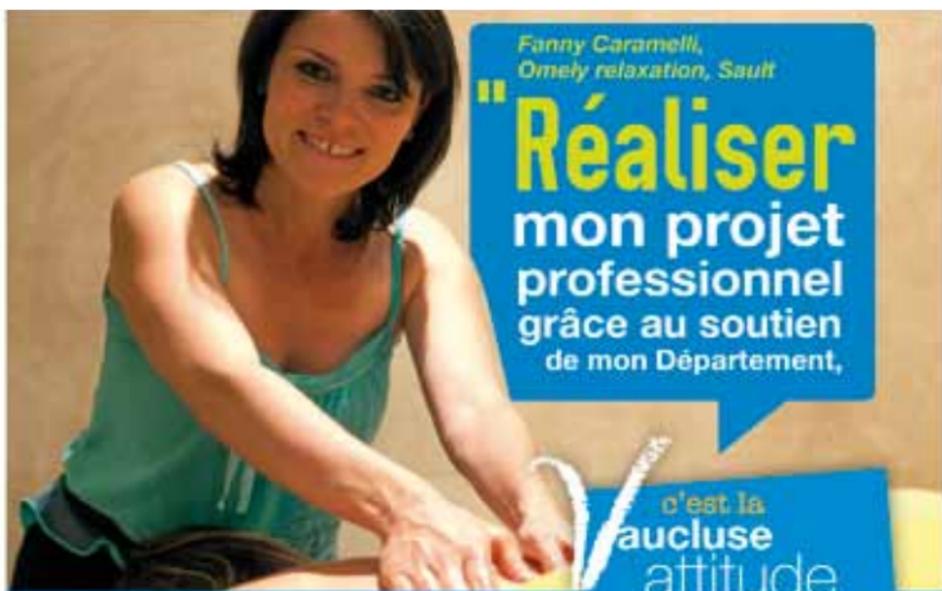
* formation possible en alternance

www.lyceeperrimond.com

244 chemin du Roucas Blanc - 13007 Marseille

Tél : 04.91.52.83.07 lycee.perrimond@wanadoo.fr

Lycée sous contrat d'Association avec l'Etat
 Etablissement catholique d'Enseignement
 Charte Universitaire Erasmus



*Fanny Caramelli,
 Omely relaxation, Saut*

**"Réaliser
 mon projet
 professionnel
 grâce au soutien
 de mon Département,**

**c'est la
 vauclose
 attitude**



Grâce au dispositif « **J'crée mon job** » pour les 18-25 ans, je peux être accompagné(e) dans l'élaboration et la construction de ma propre activité professionnelle, pour des besoins de formation ou de conseils techniques ou d'ingénierie.



Retrouvez toutes les informations sur
www.aides-entreprises.vaucluse.fr
 et sur www.vaucluse.fr

Le CRIJ Provence-Alpes et son réseau



Le Centre Régional Information Jeunesse Provence Alpes réalise, pour sa sixième année consécutive, la publication du Guide Trouver un job. Ce guide, destiné aux jeunes, constitue une véritable mine d'informations pour la recherche d'un logement ou d'un hébergement.

Le CRIJ Provence-Alpes : une mission de service public

L'Information Jeunesse est une mission de service public, définie et garantie par l'Etat. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports labellise les structures qui constituent le réseau information Jeunesse : les CRIJ, les Bureaux et les Points Information Jeunesse. Il coordonne et soutient leur développement, avec le concours des collectivités territoriales.

Les services du CRIJ Provence-Alpes :

Notre équipe vous accueille et vous informe sur de nombreux sujets : études, métiers, emploi, formation continue, santé, logement, aides aux projets, loisirs, vacances et mobilité internationale.

Différents services sont à votre disposition :

Offres d'emploi et offres de logement / Tél : 04 91 24 33 50

Relais d'information Europe Direct / Tél : 04 91 24 33 68

Espace Initiatives Jeunes / Tél : 04 91 24 33 66

Maison de l'Etudiant / Tél : 04 91 24 33 68

Consultations juridiques / Tél : 04 91 24 33 50

Le CRIJ Provence-Alpes et son réseau mettent en place des événements, des manifestations ainsi que des permanences d'information spécialisées. Calendrier disponible sur notre site internet.

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h, le mardi de 13h à 17h
96 la Canebière 13001 Marseille / 04 91 24 33 50 - www.crijpa.fr

Les journées jobs en Provence-Alpes

Les journées Jobs sont proposées chaque année dans l'ensemble du réseau Information Jeunesse : au programme, des entretiens avec des professionnels, des offres d'emploi et des ateliers. A vos agendas !

Alpes de Haute-Provence :

19 mars Manosque

Hautes-Alpes :

19 mars Gap

16 avril Briançon

23 avril Aiguilles en Queyras

25 avril Pelvoux

26 avril L'Argentière la Bessée

29 avril Guillestre

Bouches-du-Rhône

19 mars Châteaurenard

2 avril Marseille (2^{ème} arr.)

9 au 12 avril Aubagne

5 au 12 avril La Ciotat

9 avril Marseille (8^{ème} arr.)

14 au 18 avril Les Pennes Mirabeau

16 avril Fuveau

16 avril Marseille (1^{er} arr.)

18 avril Aix-en-Provence

21 au 25 avril Mallemort

14 mai Bouc-Bel-Air

Vaucluse

26 février Pernes les Fontaines

15 mars et 24 mai Coustellet

5 avril Isle-sur-la-Sorgue

9 avril Cavaillon

16 avril Avignon

28 mai Sarriens



Sommaire

Mon job et mes droits p. 6

À quel âge peut-on travailler ?	p. 6
Le salaire	p. 6
Le contrat de travail	p. 9
Étudiants étrangers	p. 11
Faire valoir ses droits	p. 13

Organiser sa recherche p. 14

Se poser les bonnes questions	p. 14
Comment chercher	p. 14
Le CV	p. 18
La lettre de motivation	p. 20
L'entretien	p. 22

Les secteurs qui recrutent p. 23

Agriculture	p. 23
Animation, sports	p. 25
Commerce et grande distribution	p. 27
Cours de soutien, encadrement scolaire et périscolaire	p. 28
Entretien, nettoyage	p. 29
Hôtellerie-restauration	p. 29
Parkings et péages	p. 30
Santé	p. 30
Services à la personne (baby-sitting...)	p. 31
Sondages, télémarketing, téléassistance	p. 33
Tourisme, culture, événementiel	p. 34
Transports	p. 36



Un job à l'étranger p. 37

Le CRIJ et le réseau Information

Jeunesse en Provence-Alpes p. 40



Devenez nounou Kangourou Kids.

Qualité exigée : l'exigence

Garde d'enfants à domicile, garde partagée, sortie d'école... pour parents exigeants

kangourou kids

Agences à Aix-en-Provence, Aubagne, Marseille.



Toutes nos offres d'emploi sur www.kangouroukids.fr

ufcv

PASSE TON BAFA ! dès 17 ans



L'Ufcv recherche des animateurs toute l'année !

Ufcv 2A rue du Monastère 13004 Marseille www.bafa.ufcv.fr
Tél. 04 91 15 32 10 • alpes-provence-corse@ufcv.fr

connect
c o m m u n i t y together

Laissez votre
Empreinte
vous serez recherché.

Edition et Régie Pub
connect-regiepub.fr

Agence Nord :

64 Boulevard Stanislas Girardin - BP 90026
76141 Le Petit Quevilly cedex
Tél. 02 32 96 31 31

Agence Centre :

ZI Orchidée - Bâtiment Jupiter
Avenue Louis Billant - 18570 La Chapelle Saint Ursin
Tél. 02 48 20 58 57

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2014 - N° 104-08

Connect est une marque Pygma
www.pygma.fr

TU VEUX CONNAITRE...

LES METIERS ?

LES FORMATIONS ?

LES AIDES EN REGION ?

www.EMPLOI FORMATION PACA.ORG!

LE SITE QUI ACCOMPAGNE
TES PROJETS

NUMERO VERT

0800 600 007



Un service du CARIF Espace Compétences



Mon job et mes

Un job est un emploi comme un autre. Il est soumis au droit du travail. Vous avez les mêmes droits et devoirs que les autres salariés.

À quel âge peut-on travailler ?



Vous pouvez travailler dès 16 ans. Le travail peut être autorisé à partir de 14 ans sous certaines conditions, mais il reste rare et peu encouragé.

Le salaire

Le salaire est versé chaque mois et s'accompagne d'un bulletin de salaire sur lequel figurent le poste occupé, la période de paie, le nombre d'heures effectuées, l'intitulé de la convention collective, le salaire brut, la nature et le montant des cotisations sociales

patronales et salariales et tout autre ajout ou retenue, ainsi que le montant net à payer de votre salaire.

Conservez à vie vos bulletins de salaire, ils vous seront utiles pour faire valoir vos droits.

-18 ans Moins de 18 ans ?

Rémunération versée aux mineurs ayant moins de 6 mois d'activité professionnelle :

- moins de 17 ans : 80 % du Smic
- de 17 à 18 ans : 90 % du Smic

Jobs et impôts

Les jeunes de moins de 26 ans (au 1^{er} janvier de l'année d'imposition) sont exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant leurs études ou pendant les congés scolaires ou universitaires, dans la limite de 3 mois de Smic pour une année (4290 € pour la déclaration 2013).

Le salaire minimum

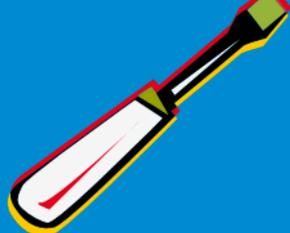
Il est au moins égal au Smic, sauf convention plus favorable.

Le Smic au 1^{er} janvier 2014 est de 9,53 € brut de l'heure, soit 1445,38 € brut par mois sur la base de 35h hebdomadaires.

Le montant de votre salaire net se calcule en retirant les charges sociales salariales (entre 20 et 25 % du brut).



droits



	18 ans et plus	De 16 à 18 ans	De 14 à 16 ans
Formalités administratives	Aucune	Accord parental écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Accord parental écrit <ul style="list-style-type: none"> • Demande écrite à l'Inspection du travail (accord tacite 8 jours après l'envoi) <ul style="list-style-type: none"> • Parents cosignataires du contrat de travail
Emplois interdits ou réglementés	Aucun	Emplois réglementés Étalages extérieurs des commerces Emplois interdits - Débits de boissons - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...)	Emplois interdits - Débits de boissons et étalages extérieurs des commerces - Activités dangereuses et pénibles (travail sur machines, port de charges...)
Durée maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 10h par jour • 48h par semaine (durée légale : 35h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 8h par jour • 35h par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> • 7h par jour • 35h par semaine • Pas plus de la moitié des vacances scolaires • Travail occasionnel en famille autorisé
Repos entre 2 jours de travail	11h	12h	14h
Repos hebdomadaire légal	1 jour ou plus selon accords	2 jours consécutifs	2 jours consécutifs
Pause journalière	20 minutes toutes les 6h	30 minutes consécutives toutes les 4h30	
Travail de nuit	8h consécutives maximum <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 22h et 6h <i>sauf exceptions</i>	Interdit entre 20h et 6h <i>sauf exceptions</i>
Travail les jours fériés	Autorisé <i>sauf le 1^{er} Mai</i>	Interdit <i>sauf exceptions</i>	



Travailler avant 18 ans : à vous de convaincre !

Vous êtes motivé ? Montrez-le !

Vous avez des atouts à mettre en avant :

- Vous avez des compétences et des expériences intéressantes à valoriser : informatique, bonne mémoire, sens du contact, langues étrangères, stages en entreprise, baby-sitting, implication dans une association, séjours linguistiques, chantiers de bénévoles...
- Vous n'avez pas le permis, mais vous êtes mobile : transports en commun, scooter, covoiturage, entourage...

Ces secteurs vous sont plus accessibles :

- Les services à la personne : baby-sitting, courses, garde d'animaux... (p. 31)
- Les travaux saisonniers agricoles. (p. 23)
- L'animation. (p. 25)
- Les chantiers d'été proposés par votre commune.

Faites vous aider par les professionnels du réseau Information Jeunesse. Ne baissez pas les bras, toutes vos démarches sont utiles pour vos futures recherches !

-18
ans

Suivez
ce picto au fil
des pages
et repérez les secteurs
qui recrutent
avant 18 ans.

Jobs et prestations familiales

Jeunes jusqu'à 20 ans (21 ans dans certains cas) à la charge de vos parents : pour que vos parents continuent de percevoir les prestations familiales, votre revenu net annuel ne doit pas dépasser 55 % du Smic brut. La Caf (Caisse d'allocations familiales) établit ce calcul pour les scolaires et les étudiants sur une moyenne de 6 mois de rémunération, du 1^{er} avril au 30 septembre, ou du 1^{er} octobre au 31 mars.

www.caf.fr

La com ?
une question
de bon sens...

Edition et Régie Pub

connect
c o m ' ' ' ' ' t o g e t h e r

connect-regiepub.fr



Un contrat de travail écrit – temps plein ou partiel – doit vous être remis dans les 48h suivant votre embauche. Vous devez le signer. On parle de « temps partiel » quand la durée du travail est inférieure à 35h par semaine.

Types de contrat de travail :

Le CDD

(contrat à durée déterminée)



Il est conclu de date à date, sauf en cas de remplacement. À la fin de votre CDD, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat (10 % de la rémunération brute totale), **sauf pour les jobs saisonniers et étudiants.**

Le contrat de travail saisonnier

Le travail saisonnier se caractérise par l'exécution de tâches normalement appelées à se répéter chaque année à des dates à peu près fixes. **C'est un CDD, mais il ne donne pas droit à l'indemnité de fin de contrat.**

Le contrat de travail temporaire

Il est utilisé dans le cadre de l'intérim et est juridiquement similaire au CDD. Vous êtes dans ce cas salarié et rémunéré par l'entreprise de travail temporaire. Elle vous met à disposition d'une entreprise pour une durée limitée appelée « mission ».



Mentions obligatoires du contrat de travail

- ✓ nom et adresse du salarié
- ✓ désignation du poste de travail occupé
- ✓ si remplacement, nom et qualification de la personne remplacée
- ✓ nom et adresse de l'employeur
- ✓ durée du contrat, date de début et de fin pour les CDD
- ✓ salaire et composantes (primes, logement, avantages en nature)
- ✓ date de la rémunération
- ✓ tâches à effectuer
- ✓ horaires de travail
- ✓ lieu(x) de travail
- ✓ durée de la période d'essai et du préavis en cas de rupture de contrat
- ✓ convention collective applicable
- ✓ caisse de retraite complémentaire et organisme de prévoyance

Le CDI

(contrat à durée indéterminée)

C'est un contrat conclu sans limitation de durée. Le contrat écrit n'est pas obligatoire, sauf en cas de temps partiel ou si la convention collective l'exige.

À la fin de votre contrat de travail, l'employeur doit vous remettre les documents suivants :

- une attestation de travail,
- un certificat de travail,
- un reçu pour solde de tout compte.

Zoom



Le travail au noir : une fausse bonne idée !

Travailler sans être déclaré par son employeur auprès de l'Urssaf* ou de la MSA** peut avoir de graves conséquences. Assurez-vous que votre employeur respecte cette obligation. Vous préservez ainsi vos droits à la protection sociale.

Bons réflexes à adopter :

- Faites-vous remettre, le jour de votre arrivée dans l'entreprise, un justificatif de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) ou un contrat de travail écrit.
- Chaque mois, assurez-vous de disposer d'un bulletin de salaire, même si vous êtes payé en espèces. Le nombre d'heures indiquées doit correspondre au nombre d'heures travaillées.
- Dans les 48h suivant votre embauche, vous devez signer un contrat de travail. C'est obligatoire pour les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats à temps partiel.

Conséquences si vous n'êtes pas déclaré :

- En cas d'accident du travail, vous n'êtes pas assuré et il sera difficile de faire reconnaître vos droits.
- Si vous perdez votre travail, vous n'aurez pas droit aux indemnités de chômage.
- Les périodes de travail non déclarées ne comptent pas pour le calcul de votre retraite.
- Si l'employeur ne vous paie pas ce qu'il vous doit, les recours seront difficiles.

*Urssaf : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations.

**MSA : Mutualité sociale agricole pour les emplois relevant du secteur agricole.

En savoir plus

<http://travail-emploi.gouv.fr>

rubrique Travail / Dossier Travail / Le travail illégal

www.urssaf.fr

rubrique Particuliers / Législation en ligne



 Pour trouver les coordonnées de l'Inspection du travail du département où vous travaillez : <http://direccte.gouv.fr>

Étudiants étrangers



Vous pouvez travailler pendant vos études. L'activité professionnelle est **limitée à 964h par an**, soit 60 % de la durée annuelle légale. L'employeur doit vous déclarer auprès de la préfecture.

Si vous devez travailler **au-delà de 964h dans le cadre de vos études** (contrat d'apprentissage, préparation d'une thèse...), il vous faut une autorisation provisoire de travail, quelle que soit votre nationalité.

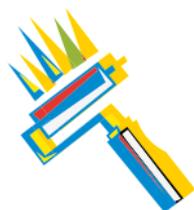
Il peut y avoir des exceptions selon les nationalités, et pour les étudiants dotés d'un visa de long séjour temporaire.

En savoir plus

www.service-public.fr
rubrique Étrangers-Europe / Étrangers en France

 Vous pouvez vous informer auprès de votre unité territoriale de la Direccte, au service de la main-d'œuvre étrangère.

Adresses sur :
<http://direccte.gouv.fr>



Jobs et Sécu étudiante

Si vous travaillez tout au long de l'année universitaire (au minimum du 1^{er} octobre au 30 septembre) 60h par mois ou 120h par trimestre, vous n'êtes pas obligé de payer une cotisation au régime étudiant puisque vous cotisez déjà au régime salarié.

Si vous perdez votre statut de salarié en cours d'année, vous avez un mois pour vous inscrire à la Sécurité sociale étudiante.

Contactez le 36 46 ou consultez www.ameli.fr.

Attention : informez-vous au préalable auprès de votre Sécurité sociale étudiante, vous aurez toujours la possibilité d'être remboursé ultérieurement.

www.lmde.com

www.emevia.com

 www.smerep.fr

Faire valoir ses droits

En cas de conflit avec votre employeur, n'hésitez pas à recourir :

- Aux délégués du personnel. Ils représentent le personnel auprès de l'employeur pour lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective.
- Aux syndicats de salariés. Chaque année, la CFDT mène une campagne d'information sur les droits des saisonniers.
- À l'Inspection du travail.
- Au conseil de prud'hommes, tribunal compétent pour régler tous les litiges individuels entre employeurs et salariés.



Le Défenseur des Droits

Quelle qu'en soit la raison (sexe, religion, nationalité...), si vous êtes victime de discrimination à l'embauche, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits au 09 69 39 00 00 et sur www.defenseurdesdroits.fr.

Pour plus de renseignements, contactez la Direccte.

Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur

CS 10009
23/25 rue Borde
13285 Marseille cedex 8
Tél : 04 86 67 32 00

Coordonnées des unités territoriales de la Direccte :

Alpes de Haute-Provence : 04 92 30 21 50

Hautes-Alpes : 04 92 52 53 85

Bouches-du-Rhône : 04 91 57 96 00

Vaucluse : 04 90 14 75 00

<http://direccte.gouv.fr>

**Jeunes handicapés,
vous avez les mêmes
droits au travail
que les autres !**

www.hanploi.com
www.ladapt.net
www.agefiph.fr

En savoir plus

www.jcomjeune.com
rubrique Vos droits

<http://travail-emploi.gouv.fr>

rubrique Informations pratiques / Fiches pratiques du droit du travail

www.legifrance.gouv.fr

Code du travail et conventions collectives.

Allô Service Public

Tél : 39 39 (0,06 €/min)

www.annuaires.justice.gouv.fr



Organiser sa rec

Se poser les bonnes questions

Trouver un job demande détermination et organisation. Pour optimiser votre recherche, faites le point sur vos priorités, vos compétences et vos disponibilités.

Évitez les offres d'emploi qui vous demandent de l'argent et méfiez-vous des numéros surtaxés !

Vos priorités

- Gagner de l'argent, être indépendant
- Acquérir une expérience professionnelle
- Développer des savoir-faire
- Découvrir le monde du travail

Vos compétences et vos atouts

- Langues étrangères
- Diplômes et qualifications (Bafa, brevet de secourisme...)

- Compétences informatiques
- Expériences professionnelles, stages, bénévolat, volontariat...
- Qualités relationnelles : aptitudes à la vente, aisance au téléphone...
- Permis de conduire ou moyen de locomotion

Vos contraintes

- Indisponibilités certains jours ou à certaines heures
- Difficultés de déplacement
- Contre-indications médicales (allergies, problèmes de dos...)

Le type de poste et le cadre de travail

- À temps partiel ou à temps complet
- À l'extérieur ou dans un bureau
- En contact ou non avec le public
- Avec des enfants ou des personnes âgées
- Près de chez vous, dans une autre région, à l'étranger

Comment chercher

Répondez aux offres, envoyez des candidatures spontanées... Restez actif et disponible !

Le réseau relationnel

Parlez de votre recherche autour de vous : famille, amis de vos parents, voisins, commerçants... Utiliser

son réseau est efficace pour avoir des conseils et des pistes !

Les réseaux professionnels

Pôle emploi

Les agences Pôle emploi sont ouvertes à tous !



Elles proposent tous types d'emplois, dont des offres saisonnières et informent sur les journées de recrutement.

www.pole-emploi.fr

Réseau Information Jeunesse

Il met à votre disposition des offres de jobs, organise des forums et des ateliers d'information sur les jobs. Voir adresses p. 40.

www.jcomjeune.com

Agenda national des opérations
Jobs d'été

 www.crijpa.fr

Centre régional information jeunesse Provence-Alpes (agenda régional des journées Jobs d'été et offres en ligne)

Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires)

Il propose aux étudiants tous types d'offres de jobs : garde d'enfants, soutien scolaire...

 www.crous-aix-marseille.fr

 www.jobaviz.fr

SUIO (Services universitaires d'insertion et d'orientation)

Aix-Marseille Université :

<http://suio.univ-amu.fr/>

Université d'Avignon :

<http://scuio-ip.univ-avignon.fr/>

Agences d'emploi et de travail temporaire

Elles proposent des missions courtes ou saisonnières.

www.prisme.eu

Maisons des saisonniers

Point accueil saisonniers Barcelonnette / 04 92 80 71 30

www.emplois-saisonniers.org

Maison des saisonniers du Briançonnais / 04 92 24 70 80

www.ccbrianconnais.fr

Point accueil saisonniers Embrun / 04 92 22 27 60 /

www.emplois-saisonniers.org

La presse

Consultez les offres d'emploi des quotidiens régionaux et locaux, des revues spécialisées ainsi que des journaux gratuits.

Les annuaires

Pour sélectionner les entreprises.

www.cyber-emploi-centre.com

www.liens-vers-emploi.fr

Les forums et salons

On peut y rencontrer d'éventuels employeurs.

www.salons-online.com

www.pole-emploi-evenements.fr



Réseaux sociaux : créer son profil professionnel

De plus en plus de recruteurs utilisent Internet pour chercher des informations sur les candidats. Si vous craignez que des contenus compromettants soient vus, le plus efficace est de créer votre profil sur des réseaux professionnels. Bien référencés, ils apparaissent en premier dans les moteurs de recherche. Vous montrerez ainsi aux employeurs les aspects que vous souhaitez mettre en valeur.

Deux sites sont particulièrement adaptés à la recherche d'emploi et utilisés par les professionnels du recrutement :

- **Linkedin** et **Viadeo**.

D'autres sites spécialisés peuvent aussi être utiles :

- **Doyoubuzz**, pour diffuser son CV en ligne et être référencé dans les moteurs de recherche,
- **Twitter**, pour suivre des offres d'emploi et échanger des infos,
- **Facebook**, sur lequel vous pouvez créer un compte « pro » pour valoriser et partager vos centres d'intérêts, expériences associatives, professionnelles ou autres.

La création d'un **blog** peut aussi s'avérer utile.

Conseils pour trouver un emploi avec les réseaux sociaux :

www.jcomjeune.com rubrique Stage et emploi / Trouver un emploi avec les réseaux sociaux



Job loin de chez soi : comment se loger

Si vous êtes mobile, vous multipliez vos chances !

Pour vous loger, pensez à la colocation, aux auberges de jeunesse, aux résidences de jeunes travailleurs, aux cités universitaires ou aux campings.

Informez-vous auprès du réseau Information Jeunesse et sur www.jcomjeune.com.

**Il n'apprécie plus son image.
Il veut la changer.**

PYGMA est l'AGENCE.

**LA
COM DANS LA PEAU**

(ALL YOU NEED IS COM)

Conseil : Communication - Marketing - Stratégie commerciale

Création : Identité visuelle - Édition - Publicité & PLV / ILV tous supports - Conception 3D

Web design : Web design & UX / UI design - Développements web & applicatif

Applis smartphones (iOS & Android) - Réseaux sociaux - Multimédia & Offline

Accompagnement : Audit & recette - Formation & maintenance - Analyse statistiques
Community management - Pilotage stratégie

www.pygma.fr

pygma
all you need is com

Le CV



Le CV en ligne

Vous augmentez vos chances de décrocher des entretiens si vous maîtrisez les techniques de recherche d'emploi sur internet.

Vous envoyez un mail? Mettez votre CV en pièce jointe au format PDF de préférence (sinon, utilisez un fichier Word) et nommez-le avec vos nom et prénom.

Vous remplissez un formulaire de CV? Utilisez le champ libre pour mettre en valeur vos atouts!

Le CV vous présente. Il valorise votre expérience, vos compétences, votre dynamisme, vos centres d'intérêt et vos activités de loisirs.

N'oubliez pas de mentionner vos engagements: bénévolat, stage en entreprise, séjour linguistique, chantier de jeunes bénévoles, séjour au pair... Mettez-les en avant si vous avez peu d'expérience.

Conseils

- Le CV doit être tapé et tenir sur une page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Attention aux fautes d'orthographe!
- La photo est facultative. Si on vous la demande, vérifiez qu'elle est adaptée et de bonne qualité.
- Vous pouvez vous inspirer de modèles de CV, mais évitez le copier-coller!



En savoir plus

www.pole-emploi.fr

Dépôt de votre CV et diffusion en ligne, modèles de CV et de lettres de motivation, conseils.

<http://moncv.com>

Téléchargement gratuit d'un logiciel d'assistance à la création de CV.

www.avenir-etudes-conseil.com

« Coach emploi ».

 **Permanences d'aide à la rédaction du CV**

dans les structures du réseau Information Jeunesse.

Adresses sur www.jcomjeune.com

Incontournable

CV, lettres de motivation, entretiens... Conseils pour décrocher un job et des modèles de CV et de lettres :

www.jcomjeune.com
rubrique Stages et emploi



Le CV doit être rédigé en cohérence avec l'offre de job et doit vous présenter sous un angle favorable. La mise en page donne souvent la première impression : optez pour une présentation claire, simple et aérée. Il n'y a pas de modèle type car il peut y avoir plusieurs façons de se présenter.



Prénom NOM
Adresse
Téléphone
Courriel
Âge
Permis B

Photo
(facultative)

TITRE (ou accroche) ex. : Serveur
Inutile d'indiquer « CV » ou « Curriculum vitae »

ÉTUDES/FORMATION

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, cette rubrique est importante.
Précisez :

- l'année,
- le diplôme,
- l'établissement,
- le lieu,
- les formations complémentaires en rapport avec l'emploi (secourisme, Bafa), échanges linguistiques...

Présentez vos diplômes et formations du plus récent au plus ancien.

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES

Si vous n'avez pas d'expérience professionnelle, pensez à vos autres atouts.
Descriptif de vos expériences et de vos missions, en précisant chaque fois :

- la date,
- le poste occupé,
- les tâches effectuées dans l'entreprise,
- les responsabilités...

Mettez l'accent sur les activités accomplies lors d'un stage en entreprise, dans le cadre du bénévolat, d'un chantier de jeunes bénévoles, vos compétences en informatique, baby-sitting, soutien scolaire...

Présentez vos expériences de la plus récente à la plus ancienne.

CENTRES D'INTÉRÊT

Cette rubrique doit montrer que vous êtes curieux et entreprenant.
Descriptif de vos loisirs, vos engagements associatifs, culturels ou sportifs...

La lettre de motivation



La lettre de motivation apporte des informations complémentaires au CV. Argumentez sur votre intérêt pour l'entreprise ou le secteur. Insistez sur vos qualités et expériences pour occuper le job.

Avant de rédiger votre lettre, analysez soigneusement le poste qui vous intéresse et renseignez-vous sur l'entreprise.

La lettre en ligne

- Ne bâclez pas votre lettre sous prétexte que vous candidatez en ligne.
- Créez une adresse mail à votre nom et évitez les pseudos farfelus !
- Avant de l'envoyer, nommez la pièce jointe à votre nom.

La lettre doit vous différencier des autres et vous permettre de décrocher un entretien. Adaptez-la en fonction du job recherché.

Conseils

- La lettre doit être soignée, aérée et agréable à lire.
- Choisissez des termes précis, dynamiques et positifs.
- Attention, certains employeurs exigent une lettre manuscrite.
- Rédigée sur une seule page, elle doit comporter 3 ou 4 paragraphes séparés par des espaces.
- Attention aux fautes d'orthographe. Faites relire votre lettre avant de l'envoyer.
- Et... Signez-la !

En savoir plus

Des ouvrages spécialisés sont à disposition dans le Réseau Information Jeunesse (voir p. 40), la plupart des bibliothèques, les CIO (centres d'information et d'orientation) et les agences Pôle emploi.

Le suivi de vos candidatures

Votre CV et votre lettre sont prêts. Envoyez-les au service des ressources humaines, par mail ou par courrier. Si vous n'avez pas de nouvelles au bout d'une semaine, relancez l'entreprise. Pour vous aider à vous y retrouver, indiquez dans un tableau les entreprises que vous avez contactées (date d'envoi, réponse, relance...).

Vous pouvez vous inspirer de modèles de lettres, mais évitez le copier-coller : les recruteurs ne sont pas dupes !



Prénom NOM
Adresse
Téléphone
Courriel

Nom du correspondant
Service de l'entreprise
Nom de l'entreprise
Ville + date

Objet : Référence/réponse à une annonce
(ou Candidature spontanée)

Madame, Monsieur,

ACCROCHE

La raison de votre candidature :
réponse à une annonce, candidature spontanée...
L'accroche doit capter l'intérêt de votre interlocuteur.

DÉVELOPPEMENT

Mettez en valeur vos compétences et qualités en rapport avec la fonction et les missions du poste que vous convoitez.
Illustrez par des exemples tirés de votre expérience.
Montrez ce que vous apporterez à l'entreprise.

VOS DISPONIBILITÉS

Vacances scolaires, week-ends, soirs en semaine...

DEMANDE D'ENTRETIEN

Par exemple : « Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma candidature, je me tiens à votre disposition pour un entretien... »

FORMULE DE POLITESSE

Par exemple : « Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. »

Signature



L'entretien



Avant tout entretien, il est normal d'être stressé. Essayez de vous décontracter !

Voici quelques conseils pour vous préparer et mettre toutes les chances de votre côté.

Premier contact téléphonique

Dès que vous avez envoyé votre candidature, pensez que l'employeur peut vous appeler à tout moment.

- Soyez prêt à lui répondre.
- Soignez votre message d'accueil sur votre portable: veillez à ce qu'il soit neutre et sans musique.
- Avant de conclure la conversation, notez bien le lieu, la date et l'heure du rendez-vous.
- Souriez !
Votre voix sera plus détendue.

Préparer l'entretien

- Relisez et gardez bien en mémoire la fiche de poste, la lettre et le CV que vous avez envoyés à l'employeur, ainsi que les notes que vous avez recueillies sur l'entreprise. Préparez vos questions.
- Réfléchissez à vos points forts et à vos points faibles vis-à-vis du poste pour pouvoir répondre facilement à votre interlocuteur.
- Apportez une attention particulière à votre tenue. Elle doit être adaptée au poste proposé.



Le jour J

- Soyez à l'heure au rendez-vous.
- Ayez en tête le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- L'entretien permet au recruteur d'estimer si vous êtes le bon candidat. Mais c'est aussi pour vous l'occasion de vérifier que le poste que l'on vous propose correspond à vos attentes.
- Votre interlocuteur vous interrogera sur vos motivations et votre intérêt pour le poste présenté. Il vous présentera ensuite l'entreprise et le poste.
- Répondez calmement aux questions et posez-en quelques-unes.
- Pensez à remercier votre interlocuteur de vous avoir reçu.

**Après l'entretien,
si vous n'avez pas
de nouvelles au bout
d'une semaine,
recontactez
l'entreprise.**

En savoir plus

www.pass-pro.org

Vidéos de préparation à l'entretien.

Les secteurs qui recrutent

Agriculture



Les travaux agricoles sont très variés et offrent des possibilités de jobs tout au long de l'année. À chaque saison son activité: ramassage de légumes, cueillette de fruits, vendanges, conditionnement... Ces travaux exigent une bonne forme physique et l'hébergement est rarement proposé.

Privilégiez les contacts locaux: rencontrez les producteurs sur les marchés ou lors des journées portes ouvertes.

L'employeur peut vous proposer un CDD, un contrat de travail saisonnier (voir p. 9) ou encore un Tesa (titre emploi simplifié agricole), formule d'embauche simplifiée et adaptée au secteur.

Où trouver des offres

www.pole-emploi.fr

Indiquez: « aide agricole ».

ANEFA

L'ANEFA est l'association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture dont le représentant en région est l'AREFA (Agence régionale pour l'emploi et la formation en agriculture):

<http://anefa.org/>

<http://paca.anefa.org/>

Incontournable

Anefa-emploi.org

Calendrier agricole, offres d'emploi, contacts utiles...





Les travaux agricoles : où et quand ?

Mars/mai	Alsace	Houblon
Mars/juin	Aquitaine, Pays de la Loire	Asperges, radis
Avril/septembre	Bretagne	Maraîchage sous serre
Mai/septembre	Aquitaine, Poitou	Melons
Mi-mai/juin	Pays de la Loire	Petits pois, haricots verts, asperges
Mai/juin	Centre, Pays de la Loire, Picardie, Périgord, Vallée du Rhône	Cerises, fraises
Juin/septembre	Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire	Écimage du maïs
Mi-juin/août	Limousin, Pays de la Loire, Vallée du Rhône	Pêches, myrtilles
Juillet/août	Pays de la Loire	Melons, tomates
Août	Aquitaine, PACA	Pommes, poires
Août/septembre	Alsace, Pays de la Loire, Picardie, Sud-Ouest	Tabac
Août/septembre	Lorraine	Mirabelles
Sept./octobre	Aquitaine	Prunes, pruneaux
Sept./octobre	Aquitaine, Alsace, Auvergne, Beaujolais, Centre, Champagne, Mâconnais, Midi- Pyrénées, PACA, Pays de la Loire, Vallée du Rhône	Vendanges
Mi-septembre/ octobre	Aquitaine, Auvergne, Centre, Limousin, Picardie, Pays de la Loire, Vallée du Rhône	Pommes, poires
Mi-septembre/ avril	Finistère, Nord-Pas-de- Calais, Picardie	Endives
Octobre/ novembre	Pays de la Loire, Vallée du Rhône	Châtaignes, kiwis



L'animateur encadre des enfants ou des adolescents sur leur temps de loisirs (mercredi, vacances scolaires) dans les accueils de loisirs, centres de vacances, classes de découverte ou campings.

Il est indispensable d'avoir le goût de la vie en collectivité, d'être pédagogue et dynamique !

Qualifications demandées

- La première des qualifications requises pour décrocher un job dans l'animation est le Bafa. Le BAFD correspond aux fonctions de directeur.
- La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est un plus. Renseignez-vous auprès du réseau Information Jeunesse.
- Pour être animateur sportif, même comme saisonnier, il faut le BP JEPS (brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport).
- Pour être surveillant de baignade, vous devez posséder le BSB (brevet de surveillant de baignade) pour exercer dans les centres de vacances ou de loisirs, le BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) pour surveiller les baignades aménagées ouvertes au public.

www.ffss.fr



Où trouver des offres

- le réseau Information Jeunesse : (adresses p. 40) ; sites web des Crij sur jomjeune.com.



www.crijpa.fr Nos petites annonces

- les organismes d'éducation populaire :

www.cnajep.asso.fr

- les organisateurs de séjours :

www.123sejours.com

- les mairies et accueils de loisirs ;

www.mon-enfant.fr

rubrique Je recherche

Rechercher sur carte ou liste.

www.bases-loisirs-iledefrance.fr

- les sites web spécialisés :

www.planetanim.com

www.animjobs.com

www.jobanim.com

www.animnet.com

- les campings et villages vacances (voir p. 34).

- le réseau Profession Sport et Loisirs :

www.profession-sport-loisirs.fr

En savoir plus

Recrutement des surveillants de baignade à Marseille
Ville de Marseille
Service Gestion des ressources et des compétences
90 boulevard des Dames
13233 Marseille cedex 20
dgrh-grc@mairie-marseille.fr
www.marseille.fr

Le Bafa



Le **brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (Bafa) permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs.

La formation se déroule sur 30 mois au maximum, en trois étapes : formation générale, stage pratique, session d'approfondissement ou de qualification. Elle est dispensée par différents organismes agréés par le ministère en charge de la Jeunesse.

Il faut avoir 17 ans au premier jour de la formation.

Les préparations au Bafa sont payantes. Des aides financières sont accordées, sous certaines conditions, par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS, DDCSPP), les Caf, les conseils généraux, les conseils régionaux, les mairies, les comités d'entreprise...

Il existe de nombreuses offres dans les organisations de séjours adaptés. La spécialisation « enfant en situation de handicap » est particulièrement appréciée.

Information et inscription en ligne :

www.jeunes.gouv.fr rubrique Bafa-Bafd

 L'aide au Bafa du Conseil Régional PACA

www.regionpaca.fr (rubrique Vie lycéenne et apprentie)

<http://generation.regionpaca.fr/>



Animateur occasionnel

Si vous participez occasionnellement à des fonctions d'animation, vous pouvez être amené à signer un contrat d'engagement éducatif (CEE).

La rémunération par jour ne peut être inférieure à 2,20 fois le montant du Smic horaire (9,53 €). En réalité, le salaire se situe en moyenne entre 25 et 40 € par jour sans les avantages et les primes.

Vous êtes alors dans un dispositif spécifique d'engagement volontaire.

Lorsqu'une présence continue est nécessaire, la nourriture et l'hébergement sont à la charge de l'employeur et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des avantages en nature.

Commerce et grande distribution



Grande distribution et magasins

De nombreux magasins emploient du personnel supplémentaire à certaines périodes de l'année pour aider à la vente, à la caisse, aux livraisons, à la manutention, à l'administration, aux inventaires, à la préparation des commandes, à l'emballage des cadeaux...

Avez votre recherche selon les saisons (Noël, soldes...).

Contactez les agences d'emploi et de travail temporaire (voir p. 14 et 15).

La plupart des enseignes de la grande distribution recrutent en ligne sur leur site ou via les agences d'emploi et de travail temporaire.

www.distrijob.fr

www.distri-emploi.com

www.prisme.eu



**Vous êtes un lève-tôt ?
Proposez vos services
aux commerçants
sur les marchés
de votre ville.**

Bon plan étudiant !

YXO

Siège social

ZI Les Paluds - BP 1108

13782 Aubagne cedex

Tél : 04 91 93 61 02

<http://yx0-france.com>

**Vous êtes
un couche-tard ?**

**Pensez aux inventaires
dans les magasins
(horaires de nuit)...**

www.novastock.fr

www.espacejob.com

*Recrutement d'étudiants pour
l'installation et le montage de
décors de Noël dans les centres
commerciaux de la région.*

Vente sur les plages

C'est un job saisonnier difficile : votre forme physique doit donc être au top. La rémunération est souvent en fonction des ventes. Soyez vigilant !

Conseillers mutualistes

Les mutuelles étudiantes proposent des emplois de conseiller-vendeur pour les mois de juillet, septembre ou octobre.

Qualités requises : aisance à l'oral, autonomie, sens des responsabilités, goût du challenge.

Adressez CV + lettre de motivation dès février/mars au centre qui vous intéresse.

www.lmde.com

www.leclubetudiant.com



Cours de soutien, encadrement scolaire et périscolaire



Cours de soutien scolaire

- Chez un particulier :
 - parlez-en autour de vous,
 - déposez des annonces chez les commerçants,
 - consultez les offres du réseau Information Jeunesse,
 - consultez les offres du Crous (réservé aux étudiants) sur www.jobaviz.fr.
- Après d'un organisme spécialisé : la plupart exige un niveau bac + 3.

www.pagesjaunes.fr

Recherche par « Soutien scolaire »

Tarifs indicatifs pour 1h de cours : de 10 à 30 € à négocier selon le niveau de l'élève et votre qualification.

- Au sein des établissements scolaires et des équipements sociaux :

PACQUAM

16 rue Frédéric Cheillon

13001 Marseille

Tél : 04 91 05 87 40

pacquam@wanadoo.fr

Recrutement tout au long de l'année d'intervenants en accompagnement scolaire à Marseille et sur d'autres communes des Bouches-du-Rhône (bac+2 minimum).

Animateur périscolaire

Il est chargé de l'encadrement périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Adressez-vous directement à votre mairie ou au chef d'établissement. Le **Bafa** est souvent demandé (voir p. 26).

Sortie des écoles

Certaines municipalités proposent des services de surveillance des abords des écoles maternelles et élémentaires aux heures de sortie scolaire. Envoyez CV et lettre de motivation à votre mairie.

Assistant d'éducation

Il exerce des fonctions d'assistance à l'équipe pédagogique dans les écoles, collèges et lycées : surveillance et encadrement des élèves, aide aux devoirs, aide à l'accueil et à l'intégration des élèves handicapés...

Il faut être bachelier et âgé d'au moins 18 ans (20 ans pour travailler en internat). Les étudiants boursiers sont prioritaires.

 Pour s'inscrire en ligne :

Académie Aix-Marseille

www.ac-aix-marseille.fr (rubrique Concours et carrières / Travailler dans l'éducation)

**Pour renforcer
votre candidature,
envoyez directement CV
et lettre de motivation
au chef
d'établissement.**

Entretien, nettoyage

Les agents de propreté sont recrutés tout au long de l'année, mais aussi pour des remplacements l'été et pendant les vacances scolaires.

Contrats à temps partiel et postes souvent en horaires décalés (6h-9h

et 17h-22h généralement). Prévoir un moyen de locomotion.

www.pagesjaunes.fr

rubrique Entreprises de nettoyage

Hôtellerie-restauration



L'offre de jobs dans ce secteur est importante. Vous pouvez être plongeur, commis de cuisine, serveur(se), femme de chambre, veilleur de nuit, réceptionniste...

Qualités requises: être endurant, savoir s'adapter à des horaires contraignants, avoir le goût du contact avec le public.

Envoyez une candidature spontanée ou présentez-vous directement (évituez les heures de service).

Pensez aux fast-foods, campings, pizzerias et aux grands groupes de l'hôtellerie-restauration.

Où trouver des offres

UMIH

Fédération régionale

8 rue Euthymènes

13001 Marseille

Tél : 04 91 54 79 00

www.umih.fr

www.umih13.com

Sur les sites des grandes chaînes, à la rubrique Recrutement.

www.synhorcat.com

Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs

www.lhotellerie-restauration.fr

Offres d'emploi en France et à l'étranger

www.snarr.fr

Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide

www.jobresto.com

www.pole-emploi.fr

Si vous êtes disponible plusieurs mois (été ou hiver) avec un peu d'expérience, contactez les Maisons des saisonniers.

www.saisonnalite.org

www.questionsaison.fr



Législation spécifique

Dans les hôtels, cafés, restaurants, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39h par semaine.

Au-delà de 35h, il y a une majoration de salaire pour heures supplémentaires:

- de la 36^e à 39^e heure : + 10 %
- de la 40^e à la 43^e heure : + 20 %
- à partir de la 44^e heure : + 50 %

Parkings et péages

Agent d'exploitation de parking

Vos fonctions principales seront de surveiller les entrées et sorties des piétons et véhicules, d'assister les clients, de contrôler les encaissements et de participer à l'entretien.

Démarchez les grands hôtels, les aéroports, les gares et les gérants de parkings en centre-ville.

www.vincipark.com

rubrique L'Entreprise / Ressources humaines

www.q-park.fr

www.effia.fr

rubrique Emplois

www.sags.fr

rubrique Espace emploi

Receveur de péage

Les sociétés d'autoroutes recrutent chaque été des jeunes domiciliés à proximité d'une autoroute en tant que receveurs. Il faut être majeur, titulaire du permis B et posséder un véhicule. Vous pouvez être amené à travailler la nuit.

Envoyez CV et lettre de motivation à la société gérante dès janvier/février.

Liste des sociétés d'autoroutes sur www.autoroutes.fr



Santé

Agent des services hospitaliers

En tant qu'agent des services hospitaliers (ASH), vous vous occupez du confort des personnes hospitalisées : ménage, distribution des repas, mais aussi animation ou aide aux malades. Envoyez CV et lettre de motivation en début d'année.

Les étudiants en filière médicale ou paramédicale sont privilégiés.

www.staffsante.fr

<http://emploi.fhf.fr/>

Pensez aussi aux agences d'intérim spécialisées :

www.emploisoignant.com

www.appelmedical.com

www.adeccomedical.fr

www.aile-medicale.fr



Services à la personne

Ils regroupent un ensemble de services rendus à domicile : baby-sitting, assistance aux personnes âgées, gardiennage, bricolage, courses, garde d'animaux, assistance informatique, jardinage, ménage, repassage...

Pensez à déposer votre annonce chez les commerçants, dans les maisons de quartier, sur les sites spécialisés...

www.particulieremploi.fr

www.proxi-emploi.fr

www.tendea.fr

Assistance aux personnes âgées ou dépendantes

Vous pouvez proposer vos services pour les aider dans leur quotidien : repas, courses, bricolage, aide administrative... Il s'agit souvent de jobs à temps partiel. Vous pouvez donc avoir plusieurs employeurs. Il est nécessaire d'être titulaire d'un permis B, de posséder un

Le Cesu

Le Chèque emploi service universel (Cesu) est destiné à favoriser le développement des services à la personne. Ce titre de paiement permet d'être déclaré, donc de bénéficier de l'ensemble des droits sociaux, tout en étant assuré en cas d'accident. L'employeur bénéficie quant à lui d'avantages fiscaux.

www.cesu.urssaf.fr

Incontournable

Si vous avez plus de 18 ans, adressez-vous aux organismes de services à la personne.

www.servicesalapersonne.gouv.fr
rubrique Particuliers / Trouver un pro près de chez vous

véhicule et d'avoir de l'expérience dans le secteur des services à la personne.

Les Amies d'Emilie

Tél : 06 72 77 99 64

www.lesamisdemilie.fr

Cette association recrute des «handisitters» : mise en relation des parents d'enfants en situation de handicap avec des étudiants sensibilisés au handicap pour un service ponctuel de garde à domicile.

Entretien et garde d'animaux



Vous pouvez proposer vos services aux personnes qui partent en vacances : désherbage, arrosage des plantes, nettoyage du bocal à poissons ou de la cage à hamster...

Laissez des petites annonces dans les boîtes aux lettres.

Déposez des annonces chez les vétérinaires ou auprès des agences spécialisées :

<http://homdogandcat.fr/>

www.gardicanin.fr

www.animaute.fr

www.dogsitting.fr



Baby-sitting



Pour trouver des familles chez qui travailler, déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez-en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Qualités indispensables : aimer les enfants, avoir le sens des responsabilités et être ponctuel.

Vous devez être déclaré. La garde d'enfant est assimilée à une tâche à caractère familial. Le tarif horaire ne peut être inférieur à 9,53 € brut de l'heure + 10 % de congés payés. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

Si vous êtes présent à l'heure du déjeuner ou du dîner, il est d'usage que votre repas soit fourni.

Le petit plus : des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau Information Jeunesse (voir p. 40).

Pour connaître les conditions et modes de paiement :

www.pajemploi.urssaf.fr

Où trouver des offres et déposer votre candidature

www.lacompagniedesfamilles.com

www.babysitting.fr

www.bebe-nounou.fr

www.yoopala.com

www.yoopies.fr

www.babychou.com

www.allopitchouns.fr

www.kangouroukids.fr

Attention, les agences recrutent principalement des majeurs ayant déjà une expérience de baby-sitter.

Baby-sitting et réseau Information Jeunesse

Consultez les offres proposées par les centres IJ.

Adresses sur www.jcomjeune.com.

 **En Provence-Alpes**

www.crijpa.fr

offres d'emploi et de jobs en ligne

Sondages, télémarketing, téléassistance

Enquêtes

Les grands instituts de sondage (BVA, CSA, Ifop, Ipsos, LH2, TNS Sofres...) emploient occasionnellement des personnes pour leurs enquêtes. Qualité requise: une bonne élocution.

Vous pouvez aussi devenir client mystère (enquêteur qui se fait passer pour un client ordinaire). Cette activité occasionnelle est rétribuée par une indemnité, des bons cadeaux ou d'achats mais ne peut constituer une source de revenus régulière.

www.clients-mysteres.fr

Annuaire des sites d'entreprises.

Collectes de dons

Vous pouvez participer à des collectes de dons pour des organisations non gouvernementales. Vous allez à la rencontre des passants pour soutenir l'ONG et devenir recruteur de donateurs.

www.ongconseil.com

Distribution presse

Les sociétés de distribution de journaux gratuits et de presse publicitaire recrutent toute l'année sur certains créneaux. Véhicule obligatoire. Pour les quotidiens payants, contactez le service de portage du journal.

www.adrexo.fr

www.mediapost.fr

www.posterscope-agency.fr

Animation commerciale / Street marketing

Des hôtes(ses) sont recruté(e)s pour des actions ponctuelles de promotion de marques (distribution d'échantillons, dégustation, présentation d'offres promotionnelles). Tenues parfois originales selon les opérations!

www.urbanact.com

<http://recrutement.tribeca.fr>

www.hotesse-job.com

www.accueiljob.com

www.intervalles.com



Télémarketing

Les jobs dans les centres d'appels ou dans le téléservice s'adressent à des jeunes ayant une aisance relationnelle et un minimum de disponibilité (horaires modulables). Ces postes ne sont pas faciles (exigence de rentabilité commerciale, journées au téléphone...).

www.phonemploi.com

www.pagesjaunes.fr

rubrique Marketing téléphonique

Téléassistance

Les chargés d'assistance sont recrutés pour l'été (2 mois minimum). Vous devez être titulaire du bac, être à l'aise au téléphone et maîtriser au moins une langue étrangère. Vous réceptionnez les appels des clients en difficulté et mettez en œuvre les prestations d'assistance adaptées.

www.ima.eu

www.europ-assistance-recrute.com

www.axa-assistance.fr



Clubs et villages de vacances

Les géants du tourisme recrutent à chaque saison dans tous les secteurs : éducateurs sportifs, serveurs, plongeurs, animateurs, artistes, musiciens, DJ...

Il faut être majeur. La pratique d'une langue étrangère est souhaitée. Il faut parfois être disponible pour toute la saison d'été ou d'hiver.

Quelques pistes :

www.recrutement.belambra.fr

www.capfrance-vacances.com

www.vvf-villages.fr

<http://recrutement.ucpa.com>

www.clubmedjobs.com

www.ternelia.com

www.groupepvcp.com

www.renouveau-recrute.fr

www.recrute.touristravacances.com

<http://emploi/vacancier.com>

<http://lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com/>

Campings



Les jobs varient selon la taille et les services proposés par les campings : accueil, entretien (espaces verts, piscine, sanitaires, mobile homes), restauration-bar, animation, surveillance de baignade.

Envoyez CV et lettre de motivation dès janvier pour l'été suivant.

Adresses des campings sur les sites des fédérations :

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.tourisme.fr

Parcs de loisirs

Ils offrent de nombreux jobs durant les mois d'été, principalement dans l'accueil, la vente, la restauration et l'entretien. Il faut être majeur, avec une grande disponibilité (soirs et week-ends) et des bases solides en anglais. Permis B et véhicule souhaités.

www.europarcs.net

www.infoparks.com

Les incontournables :

<http://disneylandparis-casting.com>

www.futuroscope.com/emplois

<http://recrutement.parcasterix.fr>

 <http://recrute.merdesable.fr/>

En région Provence-Alpes :

SpeedWater (Plan de Campagne) :

<http://speedwater.fr/>

Ok Corral (Cuges les Pins) :

www.okcorral.fr

Magicland (Ensuès la Redonne) :

www.magic-park-land.com

Village des Automates (Saint-Cannat) :

www.villagedesautomates.com





Tourisme

Pour postuler, contactez directement les offices de tourisme en début d'année. S'ils ne sont ouverts que l'été, contactez les mairies.

Recrutement : formation en tourisme souhaitée. Une bonne pratique d'une ou deux langues étrangères est un atout supplémentaire.

Les musées et châteaux proposent des postes d'accueil, de caisse ou de vestiaire.

Par ailleurs, si vous êtes étudiant en histoire de l'art ou passionné de culture, contactez les offices de tourisme pour être guide touristique. Langues étrangères recommandées.

www.tourisme.fr

www.emplois-espaces.com

<http://emploi.quotidiendutourisme.com>

Comité régional du tourisme PACA

Maison de la Région

61 la Canebière - 13001 Marseille

Tél : 04 91 56 47 00

www.tourismepaca.fr

Festivals

Il est difficile de trouver un job dans les festivals : ils font souvent appel aux bénévoles. Quelques pistes néanmoins : chargé de billetterie, poseur d'affiches et distributeur de flyers, assistant de régie...

Renseignez-vous auprès des organisateurs des festivals de votre région.

www.leguidedesfestivals.com

www.irmawork.com

www.laregie-paca.com

(possibilité de télécharger le guide « Terre de Festivals » édité par la régie culturelle régionale PACA)

Foires et salons

Des agences spécialisées dans le recrutement d'hôtes et d'hôtessees d'accueil ou d'animateurs de vente pour événementiels font souvent appel aux jeunes.

Qualités requises : bonne présentation, ponctualité, langues étrangères appréciées. Étudiants en tourisme ou en vente favorisés.

www.salons-online.com

www.fscef.com

www.snpa.fr

Quelques sites d'offres :

www.marianne-international.fr

www.penelope.fr

www.tendance-hotesses.com

www.hotessejob.com

www.accueiljob.com

www.alizeehotesses.com

www.charleston.fr



Accueil, secrétariat

Trouver un emploi de bureau dans les services publics et privés, c'est possible. Adressez votre candidature au service du personnel ou à la direction des ressources humaines. Pensez aussi aux agences de travail temporaire (voir p. 15).

Postulez dès le mois de décembre pour l'été suivant.



Coursier-chauffeur-livreur

Les sociétés de courses (principalement celles de la restauration) recrutent en permanence des jeunes. On vous demandera parfois d'avoir votre propre véhicule, mais souvent scooter ou voiture sont fournis. BSR (brevet de sécurité routière) ou permis auto exigés.

Certaines sociétés de location de voiture cherchent des jeunes pendant l'été pour récupérer leurs véhicules. Permis B de plus de 2 ans exigé.

Contactez directement les sociétés.

www.pagesjaunes.fr rubrique Chauffeurs-livreurs

www.jobtransport.com

Pour les plus sportifs, des sociétés de coursiers à vélo se développent dans plusieurs villes.

www.becycle.com

Vélo-taxi

Le vélo-taxi se développe dans les centres-villes. Travail à temps partiel.

Conditions: permis B, langues étrangères et une bonne connaissance de la ville.

www.cyclopolitain.com

www.cycloville.com

Manutention-logistique

De nombreux emplois sont disponibles dans les entreprises des zones d'activité.

www.zones-activites.net/

www.jobtransport.com

Plaisance, croisières

SNCM - Société nationale maritime Corse Méditerranée

<http://emploi.sncm.fr/>

Déménageur

Juillet et août correspondent aux temps forts des entreprises de déménagement. Si vous êtes majeur et costaud, contactez les entreprises dès mars/avril.

www.csdeménagement.fr

www.pagesjaunes.fr

Déménageur

www.jobtransport.com

Employé de station-service

Les stations-service ouvertes le week-end ou en soirée font appel à une main-d'œuvre complémentaire. Démarchez-les directement.

www.pagesjaunes.fr

Station service

Vous pouvez aussi contacter les aires d'autoroute :

www.autoroutes.fr



Un job à l'étranger

Préparez votre projet

Pourquoi partir ?

Les raisons peuvent être multiples : avoir une expérience de travail à l'étranger, enrichir son CV, pratiquer une autre langue, s'ouvrir à une autre culture, prendre confiance en soi...

Où ?

Choisissez le pays en fonction de vos compétences linguistiques et des opportunités de jobs (voir p. 39).



À savoir

- Les jobs d'été sont souvent des postes peu qualifiés et, en général, peu rémunérés.
- Certains pays ne proposent pas de salaire minimum.
- Les employeurs préfèrent recruter des personnes qui font toute la saison (3 mois).
- Il est nécessaire de prévoir un budget pour le logement.
- Pensez à la carte d'étudiant internationale (Isic) pour bénéficier de réductions.

www.isic.fr

Comment chercher ?

- Faites le point sur vos expériences et compétences.
- Informez-vous sur le pays d'accueil, la situation locale du marché de l'emploi.

<http://ec.europa.eu/eures>

- Évaluez vos compétences en langues et adaptez votre CV aux habitudes du pays. Pour l'Europe, il existe le CV Europass et le Passeport de langues.

<http://europass.cedefop.europa.eu>

- Rendez-vous dans les Centres Information Jeunesse (voir p. 40). Vous y trouverez des informations sur la mobilité à l'étranger, des dossiers par pays, et les brochures Eurodesk : *Cap sur l'Europe* et *Trouver un job d'été en Europe*.

Sites d'information

<http://europa.eu/youth>

Sélection de sites pour chaque pays d'Europe.

www.jcomjeune.com

Partir à l'étranger / Travailler à l'étranger / Job à l'étranger

Commencez vos démarches très tôt (6 mois avant le départ). Certaines formalités peuvent demander un long délai.

Sites d'offres

www.pole-emploi-international.fr

<http://ec.europa.eu/eures>

Offres de jobs et informations utiles par pays.

http://europa.eu/youth/working/working_holidays/index_eu_fr.html

Portail européen de la jeunesse, sélection de sites par pays d'Europe.

www.teli.asso.fr

Offre de jobs et conseils pour partir à l'étranger. Adhésion : 40 €/an.

www.meilleures-offres-emploi.com

www.summerjobs.com

www.keljob.com

www.monster.fr/geo/siteselection

www.anyworkanywhere.com

www.seasonworkers.com



**Attention
aux organismes
proposant des services
payants « clés en main »
(job + logement).**

Formalités et démarches

Jobs dans l'Union européenne

Carte d'identité ou passeport si vous êtes ressortissant européen.

Jobs hors Union européenne

Passeport valide et visa de travail, plus ou moins facile à obtenir (prévoir un délai).

Pour l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, le Japon, la Nouvelle-Zélande, Singapour et Hong Kong, le

Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa) simplifie les démarches.

<http://pvtistes.net>

Consultez le site de l'ambassade du pays qui vous intéresse.

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays

www.mfe.org

Maison des Français de l'étranger, dossiers par pays

Logement

www.switchhome.org Échange d'appartements et de maisons.

www.hihostels.com Auberges de jeunesse dans le monde.

www.couchsurfing.org Mise en réseau avec des particuliers qui vous prêtent gratuitement leur canapé.

www.hostelworld.com Hôtels à bons prix.

www.camping.com Guide mondial des campings.

Santé

- Protection sociale: en fonction de votre statut et des pays.
- Carte européenne d'assurance-maladie: contactez votre centre de sécurité sociale.
- Vaccinations: chaque pays a sa réglementation. Se renseigner au moins 3 mois avant.

www.ameli.fr

rubrique Vous êtes assurés / Vacances en Europe

www.cfe.fr

Caisse des Français de l'étranger



Quelques pistes

Hôtellerie-restauration

Secteur où les jobs sont plus faciles à trouver, surtout sans expérience.

www.lhotellerie-restauration.fr

<http://fr.eurohoteljobs.com>

www.caterer.com

Travaux agricoles

Fruits et légumes au Royaume-Uni et en Australie; cueillette de pommes au Canada; récolte de fraises, salades et oignons au Danemark... Attention: travail physique!

www.fruitfuljobs.com

www.pickingjobs.com

Et aussi:

www.woof.fr

Travail dans les fermes en échange du logement et de la nourriture.

Tourisme et animation

Postes d'accompagnateurs, hôtes, animateurs... Un bon niveau dans la langue du pays, voire dans d'autres langues, peut être exigé.

www.animjobs.com

Offres en France et à l'étranger.

www.leisurejobs.com

Tourisme et loisirs en Europe.

www.adventurejobs.co.uk

Jobs dans des centres de vacances.

Au pair

Une famille vous accueille pour 6 mois ou 1 an (2-3 mois pendant les vacances d'été, 12 mois minimum aux États-Unis) en contrepartie d'une garde d'enfant et de tâches ménagères. Âge requis 18-27 ans. Vous êtes nourri, logé et vous recevez de l'argent de poche.

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.aupair-world.net



**-18
ans**

Chantiers de bénévoles

Vous n'avez pas trouvé de job? Participer à un chantier de jeunes bénévoles peut être une alternative. Vous êtes nourri, logé et vous participez à une vie communautaire en échange d'une mission. Une contribution financière est demandée et le voyage est à votre charge.

www.cotravaux.org

Coordination d'associations de chantiers internationaux.

www.france-volontaires.org

Échange et solidarité internationale.

Le CRIJ et le réseau Information Jeunesse en Provence-Alpes

Un BIJ (bureau Information Jeunesse) est un organisme qui a pour vocation quasi unique l'information des jeunes.

Un PIJ (point Information Jeunesse) est un service implanté dans une structure déjà existante qui peut être : Centre social, Espace Jeunes, Foyer de jeunes travailleurs, Mission locale, Service emploi.

Dans la plupart de ces structures, vous trouverez un accès à des outils bureautiques pour taper votre CV et un accès à Internet pour surfer sur les sites qui proposent des offres d'emploi. Certains BIJ et PIJ peuvent vous aider à rédiger vos lettres et vos CV.

Alpes de Haute-Provence

Barcelonnette / 04 92 31 29 68

Château-Arnoux-Saint-Auban /
04 92 31 29 35

Digne les bains / 04 92 36 10 31

Manosque / 04 92 87 61 37

Sainte Tulle / 04 92 78 29 62

Sisteron / 04 92 35 30 83

Hautes-Alpes

Aiguilles / 04 92 46 85 23

Briançon / 04 92 46 06 77

Embrun (Mission Jeunes 05) /
04 92 43 48 09

Embrun (Association Euroscope) /
04 92 20 69 75

Gap / 04 92 51 22 21

Guillestre / 04 92 45 42 42

L'Argentière la Bessée /
04 92 23 06 21

Saint-Jean Saint Nicolas /
04 92 55 97 11

Serres / 04 92 67 08 25

Veynes / 04 92 45 42 14

Bouches du Rhône (hors Marseille)

Aix en Provence (BIJ) / 04 42 91 98 01

Aix en Provence (PIJ - CAF) /
04 42 38 13 67 (fax)

Allauch / 04 86 67 46 20

Aubagne / 04 42 18 19 64

Berre l'étang / 04 42 74 94 42

Bouc Bel Air / 04 42 94 96 60

Cassis / 04 42 98 81 48

Châteaurenard / 04 90 94 44 10

Eguilles / 09 60 35 76 14

Ensuès la Redonne / 04 42 45 92 14

Entressen / 04 90 50 69 49

Fuveau / 04 42 65 65 57

Gardanne / 04 42 12 62 85

Gémenos / 04 42 32 10 52

Istres / 04 42 56 25 19

La Bouilladisse / 04 42 62 97 08
La Ciotat / 04 42 08 83 06
La Destrousse / 04 42 04 44 14
La Fare les Oliviers / 04 90 57 67 64
Les Pennes Mirabeau / 04 91 81 18 63
Mallemort intercommunal /
04 90 42 52 88
Orgon / 04 90 73 30 51
Plan de Cuques / 04 91 68 61 11
Saint Martin de Crau / 04 90 47 95 55
Tarascon / 04 90 91 02 96
Venelles / 04 42 54 09 09
Vitrolles / 04 42 75 00 60

Marseille

2^{ème} arrondissement :

BIJ Baussenque / 04 91 91 29 59

3^{ème} arrondissement :

PIJ Kléber / 04 91 62 04 23

PIJ Saint-Charles / 04 91 07 80 00

5^{ème} arrondissement :

PIJ Tivoli / 04 96 12 20 20

8^{ème} arrondissement :

PIJ Claire-Maison / 04 91 32 05 63

PIJ Mer et Colline / 04 91 74 71 44

PIJ Rouet / 04 91 83 17 42

11^{ème} arrondissement :

PIJ Vallée de l'Huveaune /
04 91 35 06 07

13^{ème} arrondissement :

PIJ La Marie Les Olives : 04 91 05
32 70

16^{ème} arrondissement :

PIJ La Castellane / 04 91 46 04 39

Vaucluse

Apt (MJC) / 04 90 04 88 80

Apt (Mission locale) / 04 90 04 79 72

Espace jeunesse ambulante 84 /
04 90 85 14 60

Avignon / 04 90 14 04 05

Bédarrides / 04 90 33 23 53

Bollène / 04 90 30 36 40

Carpentras / 04 90 63 04 55

Cavaillon :

PIJ - Mission locale / 04 90 78 29 32

PIJ - Mairie / 04 90 71 96 06

Isle sur la Sorgue / 04 90 95 02 85 /
04 90 95 04 91

Jonquières / 04 90 70 59 17

Maubec / 04 90 76 84 38

Montfavet / 04 90 22 05 56

Le Pontet / 04 90 03 09 50

Pernes les Fontaines / 04 90 66 52 44

Pertuis / 04 90 09 68 54

Roussillon / 04 90 05 71 04

Sarrians / 04 90 37 36 93

Sorgues / 04 90 39 71 07

Le Thor / 04 90 02 32 41

Vaison la Romaine / 04 90 36 28 72

Valréas / 04 90 35 24 27

Coordonnées complètes des
BIJ, PIJ et Point cyb sur le site
du CRIJ www.crijpa.fr
ou au 04 91 24 33 50

Trouver votre
job d'été avec
le Réseau Information
Jeunesse

www.jobs-ete.com

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Trouver un job

Une édition du CRIJ
Provence-Alpes



Partenaires et labels



eurodesk



Le guide *Trouver un job - Édition 2014* est une publication du réseau Information Jeunesse.

Coordination : Barbara Muntaner et Joëlle Vignal (CIDJ)

Comité de rédaction : Anne Charpentier (CRIJ Bretagne) • Céline Colombier (CRIJ Rhône-Alpes) • Christiane Guillemeteau (CRIJ Poitou-Charentes) • Thierry Leroux (CRIJ Haute-Normandie) • Diane Masclary (CRIJ Midi-Pyrénées) • Fabienne Masse (CRIJ Pays de la Loire) • Lucie Renaud (CRIJ Pays de la Loire) • eurodesk

Secrétariat de rédaction : Caroline Fontaine (CIDJ)

Maquette : Anne Sémécurbe

Chef de fabrication : Jean-François Ploska

© CIDJ / Réseau Information Jeunesse 2014

Version Provence-Alpes

Directeur de la publication : Alexandre FASSI

Recherche documentaire et rédaction : Virginie ROUZAUD

Régie publicitaire : Pygma - Collection Connect Cursus - Tél 02 32 96 31 31

Impression et façonnage : Imprimerie IRS



CRIJ Provence-Alpes

96 la Canebière 13001 Marseille • Tél : 04 91 24 33 50

www.crijpa.fr

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

***Vous avez moins de 26 ans
- fille, garçon - bénéficiez du***

Pass santé

Prévention Contraception

Il vous donne un accès gratuit à :

- des consultations médicales,
- une contraception adaptée,
- un dépistage des Infections sexuellement transmissibles.

Voir les conditions d'éligibilité sur le site.

Conception-réalisation : Direction de l'Information de la Région - Photo : Gettyimages

***Pour se procurer le Pass santé + :
generation.regionpaca.fr***

Pour plus d'infos : 04 88 73 80 00

Site partenaire : parlons-ici.org

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur